

Les rendez-vous d'Hubert

Allons résolument vers le monde de demain



*Les rendez-vous d'Hubert n° 74
Torre del mar, le samedi 21 janvier 2023*

Ce que m'apporte ce numéro

Ce que m'apporte ce numéro	1
Le mot d'Hubert	1
Je développe mon patrimoine spirituel	1
La musique élève mon âme	1
Bon sens et spiritualité : sous l'œil de l'astrologie.....	2
Je découvre le dessous des cartes	4
Ukraine, où en est-on ?.....	4
Quoi faire ?	5
Je protège mon patrimoine matériel	5
Le sujet du mois	5
La SCI démembrée croisée	5
Et mes sous dans tout ça ?.....	7
Mettre son argent en Suisse, une fausse bonne solution.....	7

Le mot d'Hubert



Depuis près de trente années, j'ai l'immense bonheur de pouvoir partager mon temps et mes connaissances avec des clients qui me font confiance et des étudiants à qui j'ai plaisir à transmettre le gout de la curiosité et développer leur savoir-être.

C'est avec un très grand plaisir que je mets à votre disposition, mon temps, mes connaissances et toute mon expérience, dans ce document que j'ai rédigé spécialement à votre intention, avec beaucoup d'amour.

Pour ce troisième numéro de cette année 2023, je vous ai réservé une excellente surprise. Mon ami Thomas viendra régulièrement enrichir notre approche sur la géopolitique et l'économie, grâce à ses connaissances et son expérience. C'est un fait, la position des planètes influe directement sur les événements qui agitent notre terre et ont un impact sur nos vies.

Bonne lecture.

Je développe mon patrimoine spirituel

L'introduction générale du présent chapitre est [accessible ici](#). Elle est surtout utile aux nouveaux abonnés, afin de les mettre « dans l'ambiance » 😊.

La musique élève mon âme

L'introduction de cette rubrique ainsi que les musiques déjà publiées [sont accessibles ici](#).

Pour terminer la série consacrée au registre des castrats et aux plus grands contreténors actuels, je vous ai réservé le meilleur pour la fin. Parmi tous ces artistes, virtuoses de la voix humaine, je vous propose celui qui est mon préféré : Philippe JAROUSSKY. Contrairement à ce que pourrait laisser penser son nom, il est français. Il est né le 13 février 1978 à Maisons-Laffitte, en région parisienne. [C'est à onze ans](#) que Philippe débute la musique, grâce au professeur de chant du collège qui fait écrire et interpréter des chansons à ses élèves. Il chante souvent pour son plaisir, en cherchant à reproduire les sonorités aiguës du violon. Ce qui l'amène à toujours tout chanter en « [voix de tête](#) », qu'il s'agisse de chansons entendues à la radio ou des « tubes » du classique.

Le déclic se produit à ses dix-huit ans, lorsqu'il assiste à un concert du contreténor [Fabrice di FALCO](#). « *L'ami Philippe* » [se lance alors dans le chant](#) et le succès est vite au rendez-vous. Homme de passion et curieux dans l'âme, en 2021, il fait ses grands débuts en tant que chef d'orchestre. Il est animé de l'envie de transmettre sa passion. En 2017, il crée « [l'Académie musicale Philippe Jaroussky](#) » où il enseigne le chant à de jeunes professionnels. Il participe aussi à un apprentissage gratuit de la musique, à des enfants.

Le voilà lors d'une répétition, pendant [5 minutes et 35 secondes](#), qui nous interprète l'air « *Lascia la spina, cogli la rosa* », extrait de [l'oratorio « Il trionfo del Tempo e del Disinganno »](#) de [Georg Friedrich HAENDEL](#). Preuve qu'il

est à l'aise dans tous les répertoires, le voici en [6 minutes et 30 secondes](#), dans le célèbre « *Hallelujah* » de [Léonard COHEN](#). Maintenant, le voici en duo pendant [3 minutes et 24 secondes](#), avec son ami et complice Max Emmanuel CENCIC, que nous avons découvert [la semaine dernière](#). Ils interprètent le duetto « *La nobile luce* » de la cantate « *Chiaro e limpido fonte* » de [Benedetto MARCELLO](#). Ils sont accompagnés par l'ensemble « [Les arts florissants](#) » sous la direction du chef américain le plus français : [William CHRISTIE](#).

Comme beaucoup de ses amis et collègues artistes lyriques, « *l'ami Philippe* » ne se prend pas au sérieux. Le voici pendant [3 minutes et 3 secondes](#), lors d'un rappel du public, particulièrement endiablé, avec l'ensemble « [L'Arpeggiata](#) » dirigé par sa créatrice, Christina PLUHAR.

Pour terminer en apothéose, voici interprété par Philippe, en [3 minutes et 20 secondes](#), le célèbre air « *Cum deredit* » extrait du Nisi Dominus d'[Antonio VIVALDI](#). Il est accompagné par [l'ensemble « La Fenice »](#), sous la direction de Jean TUBERY. Fermez les yeux... vous êtes transporté dans une autre dimension.

Bon sens et spiritualité : sous l'œil de l'astrologie

L'introduction de cette rubrique est [accessible ici](#).

Comprendre le monde de demain nécessite de comprendre le monde passé et présent. Et comme l'écrit si bien Hubert, c'est ainsi qu'il convient à chacun d'adapter ses propres stratégies. Afin de mener à bien nos activités, il nous apparaît ici opportun de décrypter et de dévoiler sous un angle différent, ce vers quoi tend le monde de demain, qui est à portée de mains.

Une bonne pincée de flair, d'intuition et de bon sens constitue un bon cocktail pour faire face à ce monde submergé par la subversion, la dissimulation, le mensonge ou la trahison. C'est pourquoi je souhaite vous parler ici d'astrologie. Il s'agit de vous montrer, et même de vous démontrer que la marche du monde, l'économie... et les influx planétaires coïncident. À cet effet, il convient d'observer et appréhender qu'elles sont les forces extérieures qui façonnent et sculptent le monde, de même que les actions de ceux qui comptent le façonner, l'amener dans une direction déterminée...

« Dans l'univers et sur la Terre, l'être humain est un grain de poussière.

Dans le système solaire et sur Terre, par-delà l'humain, se manifestent les forces planétaires ».

Ces forces agissent bien sur le vivant, on s'en aperçoit lorsqu'on y consacre du temps. Pour vous en convaincre, un mois de notre temps correspond à un cycle Soleil / Lune, une semaine à une phase de la lune, et chaque jour de la semaine à une...planète ou à un... astre ! Voici ces correspondances jours / planètes, que nos ancêtres nous ont léguées:

- Lundi – Lune, mardi – Mars, mercredi – Mercure, jeudi – Jupiter, vendredi – Vénus, samedi – Saturne et dimanche – Soleil. Les planètes Uranus et Neptune... étant invisibles à l'œil nu.

Je vous propose de découvrir comment les astres influencent le monde dans lequel nous évoluons ici-bas, à travers les sociétés humaines, l'activité économique et monétaire, ou encore la géopolitique.

Plusieurs aspects permettent de suivre de quelles manières les forces planétaires s'exercent sur l'activité humaine. L'astrologie dite « mondiale » s'y attèle. Elle évoque les cycles planétaires, les configurations planétaires, ou encore les concentrations planétaires (« introduction à l'astrologie mondiale » – d'André BARBAULT). Nous pouvons en détailler les aspects qui nous paraissent essentiels :

- **les cycles planétaires** : Un cycle planétaire s'entend par la conjonction de deux planètes dans le ciel, c'est-à-dire à partir du moment où elles forment un angle de 0° , qui correspond à la naissance du cycle. Ce dernier se caractérise par la différence de vitesse de déplacement des planètes constituant ce cycle. Celui-ci sera en expansion jusqu'à ce qu'un angle de 180° se forme entre les deux planètes. La contraction du cycle se produira de 180 à 360° . Arrivées là, les planètes ont réalisé un cycle, entrecoupé de phases. Les cycles planétaires diffèrent suivant les planètes qui les composent, et la nature de ces planètes.

- **les planètes et les signes solaires** : Chaque planète possède des qualités qui lui sont propres, comme les éléments, à savoir, le feu, la terre, l'air, et l'eau, mais également le chaud, le froid, le sec ou l'humide. Il en est de même pour chaque signe solaire, qui est en analogie avec une ou plusieurs planètes (tout est lié).

- **les configurations planétaires** : Une configuration planétaire se concrétise par une angularité précise entre deux planètes, et la Terre. Une configuration planétaire peut se distinguer par le nombre de planètes, qui peut être de 2 planètes, à minima.

- **les concentrations planétaires** : Une concentration planétaire est définie comme telle lorsque plusieurs planètes se regroupent dans une partie d'autant plus restreinte du zodiaque solaire . Inversement, lorsque les planètes sont relativement éloignées les unes des autres, les effets s'en font tout autant remarquer que pour la concentration. Le zodiaque solaire, quant à lui, est déterminé par la position de la Terre au soleil, ce qui se manifeste concrètement pour nous, par les saisons. Les astres dans leurs courses, ont donc la particularité d'influer et orienter le « champ des possibles ». Ce sont leurs propres mouvements autour de la Terre, qui provoquent ces changements sur nous, continuellement.

L'attrait porté à ces forces « célestes » nous permet de réaliser que nous semblons être conditionnés par différentes énergies, qui donnent le rythme que nous connaissons à l'activité humaine, l'économie... On réalise alors que nous ne sommes que peu de choses dans ce monde, qui semble avancer selon un ordre bien préétabli.

Le 24 février 2022 était une date clé. Ce jour est marqué par un véritable coup de tonnerre, né de la rencontre de deux polarités, de deux camps clairement opposés. « L'orage » a commencé, la confrontation va pouvoir s'intensifier cette année. Le monde sous hégémonie U.S. est un cycle, dont la fin approche. À vouloir conquérir le monde, sa force de toutes parts éparpillée s'est diluée, et finira par s'évaporer. D'autres nations vont s'imposer. Dans cette nouvelle aventure, la Russie réussit. En parallèle, les restrictions de liberté, les frustrations, les contraintes et pressions diverses exercées ces dernières années sur les populations par un empire essoufflé, s'accumulent, s'additionnent, prêtes à déborder et éclater. Peut-être faudra-t-il attendre la faveur des beaux jours pour les voir exploser au nez et à la figure de notre société, déjà si abîmée. Si la fable de « la cigale et la fourmi » repose sur les saisons (cycle Terre / Soleil), les personnes qui tiennent compte des influences des

astres sur le long terme sont à même d'anticiper avec parfois plusieurs années d'avance, les influences auxquelles nous sommes confrontés à l'instant « T ». Tout un chacun peut ainsi réécrire son destin, en ignorance ou en connaissance de ces influences célestes. Selon le choix effectué, le résultat, lui, en sera bien modifié, à l'arrivée. Et en ces temps si difficiles, pour ceux qui ont su faire face si admirablement à l'adversité, peut-être en seront-ils ultérieurement plus amplement récompensés !?

Je découvre le dessous des cartes

L'introduction générale du présent chapitre est [accessible ici](#). Elle est surtout utile aux nouveaux abonnés, afin de préciser « *qu'un chat est un chat* » 😊.

L'introduction de cette rubrique est [accessible ici](#).

Ukraine, où en est-on ? :

Un peu moins d'un an après le déclenchement de l'opération militaire spéciale (OMS) par la Fédération de Russie, il me semble intéressant de faire un premier bilan et nous livrer à l'exercice de quelques anticipations.

Les forces en présence : Tout d'abord, il est maintenant clair que sur le champ de bataille, s'affrontent deux blocs. D'un côté, l'armée russe, appuyée par les milices des Républiques populaires de [DONETSK](#) et de [LOUGANSK](#), ainsi que le groupe paramilitaire [WAGNER](#). De l'autre côté, les forces armées ukrainiennes (FAU) appuyées « indirectement » par les forces de [l'OTAN](#) et des [mercenaires](#) venant de plusieurs pays du monde, principalement des anciens pays de [l'URSS](#). Si j'ai mis le mot *indirectement*, entre parenthèses, c'est qu'officiellement, l'OTAN se contente d'une « [assistance](#) » à l'armée ukrainienne. En réalité, nous voyons de plus en plus, sur le terrain, [des armements](#) provenant de pays membres de l'OTAN, qui sont servis par des personnels de ces pays... dont [la France](#). Sur le plan politique, la situation est la suivante : la Russie et ses alliés se battent contre l'Ukraine et son armée, mais aussi contre des personnes sans « [statuts](#) », puisque ni l'OTAN, ni aucun autre pays n'a déclaré la guerre à la Fédération de Russie ou en a reçu le mandat du [Conseil de Sécurité](#) des Nations Unies, comme c'est la règle.

Maintenant, les objectifs : Vladimir POUTINE a annoncé les objectifs de l'OMS, [dès son déclenchement](#), savoir : délivrer le Donbass des frappes militaires des ukronazis kiéviens, démilitariser l'Ukraine et « *dénazifier* » ce territoire. Pour ce qui est des « *Américains* », cette appellation est un raccourci qui ne désigne pas la réalité. Pour identifier ceux qui « *tirent les ficelles* », je vais tenter d'établir une classification très simplifiée, car ce groupe est protéiforme. Les alliances se font et se défont, au gré des circonstances, pour l'objectif final d'être le maître unique du mondialisme. Il s'agit de l'oligarchie financière mondialiste (OFM). Elle est divisée entre les « *apatrides* » (la [City](#), [Rothschild](#), le [MI6](#)) et les « *nationalistes* » ([Wall Street](#), [Rockefeller](#), [CIA](#)). Retenez que les nationalistes et des apatrides se font la guerre entre eux. Ce point essentiel nous est favorable. Je confirme [mon anticipation](#) selon laquelle « *C'est La City qui gagnera* ». Ce sont tous ces groupes qui financent et corrompent les dirigeants politiques de tous les grands pays... à l'exception de la CHINE ! Pour ce qui est des

objectifs des néocons US, ils sont annoncés depuis très longtemps : [affaiblir considérablement](#) l'Europe ([qu'ils ont fabriqué](#)) en l'empêchant de se rapprocher de la Russie... qu'ils veulent [totalement détruire](#).

Passons aux anticipations : à la suite de la « [contre-offensive](#) » Otano kiévienne de cet automne, l'armée russe a établi une [ligne de front](#) stable et solide. De là, elle peut sans risque, organiser [les offensives](#) nécessaires pour reconquérir le territoire, jusqu'à sa nouvelle frontière, englobant les républiques de Donetsk et Lougansk. Je pense que le « *deuxième front* » des combats n'est pas militaire, mais « *sociétal* ». Par dogmatisme, les dirigeants des pays Otano-européens privent leurs pays des sources d'énergies bon marché, russes. Cela a pour conséquences de détruire un peu plus les entreprises et paupériser les populations. Celles-ci vont remettre en cause leurs dirigeants... qui vont se crispier, entraînant des troubles sociaux, voire des guerres civiles. La Russie n'a qu'à attendre que les peuples excédés, finissent par chasser les dirigeants actuels et commence à avoir des échanges « *civilisés* » avec elle. Ce temps pourrait bien arriver avant 2025.

Quoi faire ?

L'introduction de cette rubrique est [accessible ici](#).

Je vous fais une confidence. Sur le plan financier autant que géopolitique, mes anticipations trouvent un écho, non pas [du côté de chez Swann](#), mais du côté de Thomas. Le mois prochain, il nous livrera ce que disent les planètes pour cette année 2023. Je puis d'ores et déjà vous dire qu'il y a de l'explosif !!!

Je protège mon patrimoine matériel

L'introduction générale du présent chapitre ainsi que les sujets déjà traités [sont accessibles ici](#).

Le sujet du mois

La SCI démembrée croisée : Nous avons abordé, [la semaine dernière](#), la situation de l'indivision. Comme promis, je vais évoquer aujourd'hui une situation qui est fréquente aujourd'hui : l'acquisition de la résidence principale d'un couple constitué de deux personnes n'étant pas pacsées ni mariées. Cet achat est souvent réalisé en indivision.

Lors du décès de l'un des acquéreurs, l'autre se retrouve en indivision avec les héritiers de son ex-conjoint. Il est probable que les intérêts de ceux-ci ne correspondent pas avec ceux du survivant. Nous avons vu qu'en application de [l'article 815](#) du Code civil, les héritiers peuvent à tout moment demander la sortie de l'indivision qui entraîne le plus souvent, la vente du bien immobilier. Le conjoint survivant perd alors son logement.

Pour éviter cette situation désastreuse pour le survivant, une solution réside dans la création d'une société civile immobilière (SCI) « *démembrée croisée* ». Je vais aujourd'hui me focaliser sur le plus important, qui est le démembrement croisé des parts de la SCI. Je traiterais dans un prochain numéro de nos rendez-vous, les avantages et limites de la SCI. Prenons l'exemple d'un sympathique couple, formé par Monsieur Jean-Étienne TAIME et Mademoiselle Marguerite-Odile-Isabelle HAUSSI. Ils vivent en union libre et ne souhaitent pas se

pacser ni se marier. Connaissant les inconvénients de l'indivision dans leur situation, ils constituent une SCI dont le capital est divisé en 100 parts. C'est la SCI qui va acheter leur future résidence principale. Pour simplifier, Monsieur J.E. TAIME possède 50 parts et Mademoiselle M.O.I. HAUSSE, également 50 parts.

Imaginons le décès de J.E. TAIME. Dans cette occurrence, ses héritiers se retrouvent en possession de 50 parts de la SCI, tous comme M.O.I. HAUSSE. Les héritiers souhaitent récupérer l'argent de leurs parts et demandent, soit le rachat de leurs parts à M.O.I. HAUSSE, soit la vente du bien immeuble. Cela sera long et compliqué pour eux, du fait que ce sont des parts de SCI qui sont à vendre. Pour M.O.I. HAUSSE, c'est une situation longue et inconfortable. Pour renforcer la position du survivant face aux héritiers du disparu, le démembrement des parts de la SCI est la bonne solution. Commençons par voir ensemble, ce qu'est le démembrement.

La propriété d'un bien, qu'il soit meuble (ex. un contrat d'assurance vie, un compte titre...) ou bien immeuble (immobilier de jouissance ou de rapport), est juridiquement caractérisée par l'addition de deux droits :

- Celui de jouir de ce bien, c'est à dire, du droit d'en faire usage (usus) et d'en percevoir les revenus (fructus). Autrement dit, occuper ou louer un bien immeuble.
- Celui d'en disposer, c'est-à-dire notamment de le vendre, le donner, le modifier (abusus).

Le droit de propriété peut faire l'objet d'un démembrement par dissociation de l'usufruit et de la nue-propriété. L'usufruitier dispose du droit d'usage et des fruits. Le nu-proprétaire conserve le droit de disposer du bien, en respectant les droits de l'usufruitier. Il ne détient donc plus qu'un droit de disposer de la nue-propriété du bien.

L'usufruit est un droit par nature temporaire (à terme fixe ou viager), à l'échéance duquel le nu-proprétaire retrouve la propriété pleine et entière. Par exemple, au décès de l'usufruitier, son droit rejoint celui du nu-proprétaire qui redevient seul propriétaire de tous les droits attachés à la propriété 😊.

Revenons maintenant à la situation de notre couple. Il est tellement amoureux que chacun se préoccupe de la situation de l'autre, dans l'occurrence de sa disparition. L'amour, encore l'amour, toujours l'amour. Quelle que soit la rubrique traitée, il y a toujours place pour l'amour ❤️❤️❤️.

En procédant au démembrement, les 100 parts de la SCI, numérotées de 1 à 100, sont ainsi réparties :

- J.E. TAIME détient 50 parts, numérotées de 1 à 50, en nue-propriété et les 50 autres parts, numérotées de 51 à 100, en usufruit.
- M.O.I. HAUSSE détient l'usufruit des 50 parts numérotées de 1 à 50 et la nue-propriété des 50 parts numérotées de 51 à 100.

Dans l'occurrence du décès de J.E. TAIME, sa compagne M.O.I. HAUSSE, récupère l'usufruit des 50 parts numérotées de 51 à 100. Elle devient alors, pleine propriétaire de ces 50 parts. Quant à l'usufruit des 50 parts numérotées de 1 à 50, il revient aux héritiers de J.E. TAIME. La situation de M.O.I. HAUSSE est juridiquement beaucoup plus « confortable » puisqu'elle est propriétaire de 50 parts en pleine propriété ainsi que de 50 parts en usufruit. Le même mécanisme opère dans l'occurrence du décès de M.O.I. HAUSSE.

En ayant pris grand soin de la rédaction de la clause des statuts de la SCI relative aux droits respectifs des usufruitiers et des nus-proprétaires, le survivant gardera le contrôle de la société et pourra, sans difficulté, continuer à occuper le logement. Poire sur le gâteau (je vous rappelle que je préfère la poire à la cerise), en application de [l'article 1133](#) du code général des impôts, il n'y a pas de droits de succession à acquitter dans cette situation. Si nos deux tourtereaux, pour se protéger mutuellement, avaient rédigé des dispositions testamentaires, lors du premier décès, ce sont des droits de succession de 60% qu'il aurait fallu payer 😞.

Et mes sous dans tout ça ?

Mettre son argent en Suisse, une fausse bonne solution : une récente information me permet de revenir sur une question qui m'est souvent posée : est-il judicieux de « *mettre à l'abri* » tout ou partie de son patrimoine en Suisse ?

La Banque Nationale suisse (BNS), l'équivalent de notre banque de France, a enregistré la bagatelle de cent trente-deux milliards de francs suisses (CHF) [de perte en 2022](#) : soit, un peu plus de 133 Mds €. C'est la plus forte perte de toute l'histoire de la banque, en cent seize années d'existence. Dix-huit pour cent de son produit intérieur brut (PIB) sont ainsi « *partis en fumée* » en 2022. Cela signifie aussi, [l'absence de distribution](#) de bénéfices aux gouvernements (central et régionaux). Ce type de situation ne s'est produit qu'une seule fois, depuis la création de la BNS. Tous ces éléments m'amènent à deux réflexions :

- 1) – Quand on sait que l'année dernière, la BNS a versé six milliards de CHF (6,4 Mds €) au gouvernement fédéral et aux cantons, cela va faire un sérieux « *trou dans la raquette* » des sommes prévues pour le bon déroulement du forum économique mondial ([WWF](#)) à Davos. Sur les neuf millions de CHF engagés, [uniquement pour la sécurité](#) de l'évènement, les 5/8 (Ahhh, la précision suisse 😊), sont pris en charge par les contribuables suisses.
- 2) - [L'origine des pertes](#) de 2022 est particulièrement intéressante à analyser. La légendaire gestion suisse « *en prend un coup dans l'aile* ». En effet, les pertes de 132 Mds CHF proviennent en quasi-totalité (131 Mds CHF) de l'effondrement des positions en devises, après avoir acheté pour environ 1 Md \$ d'actions et d'obligations. Elles auraient été encore plus importantes, si elle n'avait pas été compensée par l'augmentation de valeur des réserves d'or physique de la BNS (+ 400 M de CHF).

Cela confirme le rôle de l'or physique, dans cette période où devises, actions et obligations sont « *chahutées* ».

Après la triste affaire des prêts de la BNP Paribas, indexés sur le franc suisse, dont je vous ai [largement informé](#), voilà un nouvel avertissement, propre à vous faire prendre conscience des risques pris en succombant au « *faux mirage suisse* ». La Suisse, [ça eu payé](#)... mais cela ne paye plus !

Nous ne devons plus raisonner « *comme avant* », car le monde change profondément. Cela signifie qu'il faut anticiper les conséquences de la lutte à mort qui est en cours, entre les différentes oligarchies mondialistes. Il appartient à chacun de repenser la composition et l'évolution de son patrimoine, afin de passer cette période de transition dans les meilleures conditions. En plus des informations privilégiées de nos rendez-vous, je vous rappelle que je suis à votre disposition pour ce faire.